



## INFORMATIONS GÉNÉRALES AUX EXPOSANTS 2024

L'exposition des artistes se déroule en partie sous le grand chapiteau (environ 45 artistes), situé dans le stationnement du parc Provancher, ainsi que sous auvents personnels, situés sur la rue Saint-Félix (parc Jean-Déry et Tracel) et dans le stationnement des professeurs de l'École Marguerite-D'Youville (face au Chocolats Favoris).

Pour la joie des visiteurs, nous encourageons les exposants à travailler sur place.

Le nombre de participants est limité à 100 et les participants de 2023 ont priorité. Les nouveaux candidats sont évalués par un comité de sélection agissant de façon indépendante.

### **1. CONDITIONS D'ADMISSION**

- ✓ Être un artiste ou un artisan en arts visuels (à noter qu'aucun dossier en textiles ou produits éphémères ne sont acceptés (exemple : bougies, savons, nourriture, etc.);
- ✓ Remplir le formulaire d'inscription en ligne et être sélectionné par le comité.

### **2. OBLIGATIONS DE L'EXPOSANT**

- ✓ Être présent à son emplacement les samedi et dimanche de 11 h à 17 h, beau temps, mauvais temps;
- ✓ Présenter des œuvres originales et de qualité, et respecter la [Loi sur le droit d'auteur](#).
- ✓ Respecter les limites de son emplacement;
- ✓ Fournir son propre moyen de paiement ou service de paiement électronique, comme la solution PDV-SQUARE;
- ✓ Limiter ses produits dérivés à ceux réalisés à partir des œuvres de l'exposant lui-même;
- ✓ Procéder au décrochage de ses œuvres le dimanche après 17 h seulement;
- ✓ Respecter les consignes établies pour chaque lieu d'exposition (chapiteau ou auvent).

### **3. LIEUX D'EXPOSITION**

#### **GRAND CHAPITEAU - Site 2**

##### Consignes générales

- Il sera possible d'acheter des crochets sur place, si nécessaire;
- Respecter l'emplacement attribué et ne pas gêner la circulation (les côtés et le devant des panneaux ou tables, doivent rester dégagés);
- Les bannières rétractables (roll-up) sur pied ne sont pas acceptées.

##### **Participant sur panneau**

- L'exposant a droit à une surface de 4' X 8' sur panneau perforé horizontal (fourni par le Festival);
- Un seul chevalet et une petite table (maximum de 3' X 3') sont autorisés pour ceux qui peignent sur place;
- Sinon, une petite table d'appoint 3' X 3' peut être collée au panneau pour y déposer ses produits dérivés et les cartes d'affaires.

##### **Participant sur table**

- **Seule la table fournie par le Festival** d'une dimension de 2,5' X 6' est acceptée comme surface d'exposition;
- L'arrière de la table peut être utilisé comme espace pour installer un présentoir ou le matériel supplémentaire destiné au remplacement de ses ventes.

#### **SOUS AUVENT PERSONNEL - sites 1, 3, 6 et 7**

Ces sites sont localisés sur la rue Saint-Félix et la rue Provancher.

- L'auvent doit être d'une grandeur maximale de 10' X 10';
- Fournir son propre système d'accrochage de tableaux, et ses propres ancrages ou poids, en cas de vents forts;
- Aucun panneau n'est accepté à l'extérieur de l'auvent de l'exposant. Seul le chevalet de travail ou une petite table de travail (maximum 3' x 3') est accepté.

### **4. INSTALLATIONS**

- Emplacements distribués de façon aléatoire;
- Les instructions ou consignes d'installation vous seront fournies en mai 2024 par courriel;
- Les places de stationnement vous seront communiquées ultérieurement.
- Une vérification du respect de vos espaces sera faite avant l'ouverture et pendant le festival.

## **5. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS - Loi 25**

La Société Arts et Culture de Cap-Rouge recueille les informations requises pour la sélection des participants en conformité avec les dispositions relatives à la protection des renseignements personnels. Ces informations sont l'adresse complète, le numéro de téléphone et le courriel. Ces informations sont ensuite retirées de notre base de données à accès limité. Ainsi vos données personnelles sont traitées avec diligence et confidentialité.

## **6. FRAIS D'INSCRIPTION (non remboursables)**

### **Exposants sous auvent personnel**

- Résident de la ville de Québec : 100 \$
- Autres villes : 110 \$

### **Exposants sous chapiteau**

- Résident de la ville de Québec : 115 \$
- Autres villes : 125 \$

## **7. PAIEMENTS**

Par Virement Interac seulement. Aucun chèque ne sera accepté.

- Participants de 2023 : frais payables au moment de l'inscription
- Nouveaux candidats 2024 (voir en 8)

Pour procéder au paiement, vous devez:

- Détenir un compte bancaire auprès d'une institution financière participante au Canada;
- Être inscrit(e) à votre banque en ligne;
- Créer un profil Interac de paiement **avec le courriel** [inscriptiondecouvrarts@gmail.com](mailto:inscriptiondecouvrarts@gmail.com)
- Pour la question de sécurité et la réponse, **veuillez inscrire les informations suivantes en respectant les lettres minuscules** :
  - Question de sécurité : **quel type d'exposition**
  - Réponse: **arts2024**
- **Inclure le nom de famille du candidat dans le message si la transaction est effectuée par une autre personne que le candidat lui-même.**

## **8. NOUVEAUX CANDIDATS 2024**

Il est très important de prendre connaissance des « **Conditions d'admission** » (au point 1 plus haut) avant de vous inscrire, car les frais d'ouverture de dossier de 10 \$ ne sont pas remboursables.

### **Frais d'ouverture de dossier/nouveau candidat : 10 \$**

Ces frais doivent être acquittés au moment de l'inscription, par virement bancaire **avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023**.

Le paiement final de l'inscription sera requis **après acceptation du dossier**. Les résultats du comité de sélection seront communiqués par courriel à partir du 26 janvier 2024.

### **Transmission de votre dossier\***

- Remplir le formulaire d'inscription en ligne;
- Transmettre un dossier complet, de façon électronique uniquement, au courriel suivant : [inscriptiondecouvarts@gmail.com](mailto:inscriptiondecouvarts@gmail.com);
- Si trop lourd dans un dossier compressé, utiliser le service en ligne gratuit **WeTransfer** ([wetransfer.com](http://wetransfer.com)).

Un dossier complet ou portfolio est constitué des éléments suivants :

1. 5 photos d'œuvres récentes (de bonne qualité et de résolution acceptable, en format JPG ou PNG, en haute résolution ou 800 pixels) qui seront présentées lors du festival ou qui sont de même nature ou style que celles présentées. Les photos doivent être identifiées en nommant vos fichiers par le titre de l'œuvre (exemple : **Titre de l'œuvre.JPG** plutôt que **IMG1234.JPG**)
2. Liste des œuvres (document Word ou PDF) : Titre, Dimension (hauteur x largeur), Technique utilisée et Date de réalisation
3. Démarche artistique et courte biographie (documents Word ou PDF), de 250 mots maximum.

\*Les dossiers incomplets seront refusés.

Pour de plus amples informations, écrivez-nous à [festivaldecouvarts@hotmail.com](mailto:festivaldecouvarts@hotmail.com)

**6 novembre 2023**